

**Lundi 26 octobre 2015**

**Procès-verbal** de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Pascal tenue le lundi 26 octobre 2015, à 20 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs les Conseillers suivants :  
Isabelle Chouinard, André Laforest, Réjean Pelletier, Francine Soucy, Marjolaine Emond et Rémi Pelletier sous la présidence de Monsieur Rénald Bernier, maire formant quorum.

Étaient présents également Mesdames Louise St-Pierre, greffière et Gina Dionne, trésorière ainsi que Messieurs Jean Langelier, directeur général et André Lacombe, directeur de l'urbanisme et des services techniques.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE.**

Constatant que tous les membres du conseil sont présents et forment quorum, Monsieur le maire déclare la séance ouverte.

**2015-10-433**

**LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR.**

CONSIDÉRANT la lecture de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance.
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour.
3. Dépôt, ratification et adoption du compte rendu de l'ouverture des soumissions tenue le 21 octobre 2015 pour la construction d'un bâtiment pour la chaufferie à la biomasse forestière de l'hôtel de ville et de la caserne.
4. Dépôt, ratification et adoption du compte rendu de l'ouverture des soumissions tenue le 21 octobre 2015 pour la construction d'un bâtiment pour la chaufferie à la biomasse forestière de l'aréna.
5. Octroi d'un contrat à Ferdinand Laplante inc. pour la construction d'un bâtiment pour la chaufferie à la biomasse forestière de l'hôtel de ville et de la caserne.
6. Octroi d'un contrat à Construction Citadelle inc. pour la construction d'un bâtiment pour la chaufferie à la biomasse forestière de l'aréna.
7. Appropriation au surplus accumulé de la Ville pour le paiement du coût d'achat du presbytère.
8. Mandat à Michel Larouche, Consultants RH inc. pour procéder à l'évaluation et à la révision des postes des employés de la Ville de Saint-Pascal.
9. Désignation d'un représentant municipal à l'Agri-rencontre de l'industrie agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent.
10. Période de questions.
11. Clôture et levée de la séance.

CONSIDÉRANT l'article 325 de la Loi sur les cités et villes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Francine Soucy

et résolu unanimement de l'adopter.

---

Rénald Bernier, maire

---

Me Louise St-Pierre, greffière

2015-10-434

**DÉPÔT, RATIFICATION ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS TENUE LE 21 OCTOBRE 2015 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT POUR LA CHAUFFERIE À LA BIOMASSE FORESTIÈRE DE L'HÔTEL DE VILLE ET DE LA CASERNE.**

---

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont tous, préalablement à la tenue de la présente séance, reçu copie du compte rendu de l'ouverture des soumissions pour la construction d'un bâtiment pour la chaufferie à la biomasse forestière de l'hôtel de ville et de la caserne tenue le 21 octobre 2015;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Réjean Pelletier

et résolu unanimement de le ratifier et de l'adopter.

\_\_\_\_\_  
Rénald Bernier, maire

\_\_\_\_\_  
Me Louise St-Pierre, greffière

2015-10-435

**DÉPÔT, RATIFICATION ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS TENUE LE 21 OCTOBRE 2015 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT POUR LA CHAUFFERIE À LA BIOMASSE FORESTIÈRE DE L'ARÉNA.**

---

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont tous, préalablement à la tenue de la présente séance, reçu copie du compte rendu de l'ouverture des soumissions pour la construction d'un bâtiment pour la chaufferie à la biomasse forestière de l'aréna tenue le 21 octobre 2015;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Francine Soucy

et résolu unanimement de le ratifier et de l'adopter.

\_\_\_\_\_  
Rénald Bernier, maire

\_\_\_\_\_  
Me Louise St-Pierre, greffière

2015-10-436

**OCTROI D'UN CONTRAT À FERDINAND LAPLANTE INC. POUR LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT POUR LA CHAUFFERIE À LA BIOMASSE FORESTIÈRE DE L'HÔTEL DE VILLE ET DE LA CASERNE.**

---

CONSIDÉRANT le règlement numéro 269-2015 décrétant la construction d'un réseau chaleur à la biomasse forestière et autorisant un emprunt de 743 685 \$ pour en acquitter les coûts;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres lancé en septembre 2015 pour la construction d'un bâtiment pour la chaufferie à la biomasse forestière de l'hôtel de ville et de la caserne;

CONSIDÉRANT le compte rendu de l'ouverture des soumissions daté du 21 octobre 2015;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues effectuée par Me Louise St-Pierre, greffière en date du 22 octobre 2015;

CONSIDÉRANT la recommandation de Monsieur Alexandre Lévesque, ingénieur datée du 26 octobre 2015 d'accepter la plus basse soumission conforme, soit celle de Ferdinand Laplante inc. au montant total de 99 300 \$ incluant les taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marjolaine Emond

et résolu unanimement d'octroyer le contrat pour la construction d'un bâtiment pour la chaufferie à la biomasse forestière de l'hôtel de ville et de la caserne à Ferdinand Laplante inc. au montant total de 99 300 \$ incluant les taxes, le tout selon les conditions et obligations prévues aux devis et aux documents de soumission.

---

Rénald Bernier, maire

---

Me Louise St-Pierre, greffière

**2015-10-437**

**OCTROI D'UN CONTRAT À CONSTRUCTION CITADELLE INC. POUR LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT POUR LA CHAUFFERIE À LA BIOMASSE FORESTIÈRE DE L'ARÉNA.**

---

CONSIDÉRANT le règlement numéro 269-2015 décrétant la construction d'un réseau chaleur à la biomasse forestière et autorisant un emprunt de 743 685 \$ pour en acquitter les coûts;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres lancé en septembre 2015 pour la construction d'un bâtiment pour la chaufferie à la biomasse forestière de l'aréna;

CONSIDÉRANT le compte rendu de l'ouverture des soumissions daté du 21 octobre 2015;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues effectuée par Me Louise St-Pierre, greffière en date du 22 octobre 2015;

CONSIDÉRANT la recommandation de Monsieur Alexandre Lévesque, ingénieur datée du 26 octobre 2015 d'accepter la plus basse soumission conforme, soit celle de Construction Citadelle inc. au montant total de 114 700 \$ incluant les taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rémi Pelletier

et résolu unanimement d'octroyer le contrat pour la construction d'un bâtiment pour la chaufferie à la biomasse forestière de l'aréna à Construction Citadelle inc. au montant total de 114 700 \$ incluant les taxes, le tout selon les conditions et obligations prévues aux devis et aux documents de soumission.

---

Rénald Bernier, maire

---

Me Louise St-Pierre, greffière

**2015-10-438**

**APPROPRIATION AU SURPLUS ACCUMULÉ DE LA VILLE POUR LE PAIEMENT DU COÛT D'ACHAT DU PRESBYTÈRE.**

---

CONSIDÉRANT la promesse d'achat intervenue le 14 août 2015 entre la Ville de Saint-Pascal et la Fabrique de la Paroisse de Saint-Pascal à l'égard de l'immeuble sis au 505, avenue de l'Église (ancien presbytère);

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2015-10-417 de ce conseil mandatant le maire et le directeur général à signer l'acte d'achat;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de préciser la source de financement pour la réalisation de cette dépense;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Isabelle Chouinard

et résolu unanimement d'autoriser le paiement d'un montant de 132 221,25 \$ incluant les taxes applicables lequel représente le coût d'achat de l'immeuble sis

au 505, avenue de l'Église et d'approprier un montant de 120 735,62 \$ à même le surplus accumulé non affecté de la Ville pour le paiement de cette dépense.

\_\_\_\_\_  
Rénald Bernier, maire

\_\_\_\_\_  
Me Louise St-Pierre, greffière

**2015-10-439**

**MANDAT À MICHEL LAROUCHE, CONSULTANTS RH INC. POUR PROCÉDER À L'ÉVALUATION ET À LA RÉVISION DES POSTES DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE SAINT-PASCAL.**

---

CONSIDÉRANT le besoin pour la Ville de posséder un outil permettant d'évaluer les postes tant pour le personnel syndiqué que pour le personnel cadre;

CONSIDÉRANT que l'implantation d'un système d'évaluation des postes permettra une meilleure équité interne entre les postes;

CONSIDÉRANT que l'implantation d'une structure salariale complète avec bornes et pointages facilitera l'intégration de nouveaux postes à la convention collective de travail et à la Politique de gestion des conditions de travail du personnel cadre;

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels de Michel Larouche, Consultants RH inc. datée du 22 octobre 2015 relativement à l'évaluation et à la révision des postes des employés de la Ville de Saint-Pascal;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Isabelle Chouinard

et résolu unanimement d'accepter l'offre de services professionnels datée du 22 octobre 2015 de Michel Larouche, Consultants RH inc. consistant à accompagner et à conseiller la direction de la Ville dans sa démarche de révision et d'évaluation des postes du personnel de la Ville et toutes les activités accessoires à ce projet, pour une banque de 100 heures à 150 \$/heure et des frais de déplacement de 2 850 \$ totalisant 20 523 \$ incluant les taxes.

\_\_\_\_\_  
Rénald Bernier, maire

\_\_\_\_\_  
Me Louise St-Pierre, greffière

**2015-10-440**

**DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT MUNICIPAL À L'AGRI-RENCONTRE DE L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE DU BAS-SAINT-LAURENT.**

---

CONSIDÉRANT une correspondance datée du 8 octobre 2015 de la Table de concertation agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent invitant la Ville à participer à l'Agri-rencontre de l'industrie agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent qui aura lieu le 28 octobre 2015 au Mont-Citadelle;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Réjean Pelletier

et résolu unanimement d'autoriser l'inscription de Monsieur Rémi Pelletier, conseiller à l'Agri-rencontre de l'industrie agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent au coût de 25 \$ incluant les taxes le 28 octobre 2015 à St-Honoré-de-Témiscouata ainsi que le remboursement de ses frais de déplacement selon le règlement de régie interne en vigueur.

\_\_\_\_\_  
Rénald Bernier, maire

\_\_\_\_\_  
Me Louise St-Pierre, greffière

**2015-10-441**      **PÉRIODE DE QUESTIONS.**

Aucune question.

**2015-10-442**      **CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE.**

CONSIDÉRANT que tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Francine Soucy

et résolu unanimement la clôture et la levée de la séance à 21 h 10.

\_\_\_\_\_  
Rénald Bernier, maire

\_\_\_\_\_  
Me Louise St-Pierre, greffière

Signature du procès-verbal

\_\_\_\_\_  
Rénald Bernier, maire

\_\_\_\_\_  
Me Louise St-Pierre, greffière